



Compte rendu du Conseil Municipal du 7 janvier 2022

Séance ordinaire

- Président de séance : Monsieur MERCIER Philippe, Maire,
- Conseillers présents : Mesdames, BESSON PRIEUX Joëlle, HERD SMITH Viviane,
LOISON Brigitte, MARCINIAK Ondine, MAPELLI-
ZEIGER Nadine
- Absents excusés : Monsieur VILLA Adrien donne pouvoir à Madame BESSON
PRIEUX Joëlle
Monsieur KALPALIEYEV Kamran donne pouvoir à Monsieur
MERCIER Philippe
- Secrétaire de séance : Madame LOISON Brigitte

Début du conseil municipal à 20h00.

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil

Le compte-rendu du dernier conseil municipal a été approuvé à l'unanimité.

2. Taxe foncière sur les propriétés bâties : vote du taux d'exonération :

A la demande de la Préfecture, modification de la délibération rédigée lors du conseil municipal de septembre concernant le taux d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties à usage d'habitation

Le conseil municipal approuve à l'unanimité un taux de 70% d'exonération pour les immeubles à usage d'habitation.

2. Temps annuel de travail

Le temps annuel de travail des employés communaux à temps plein est conforme à la réglementation, soit 1607 heures

4. Autorisation de dépenses d'investissement

Il s'agit d'autoriser un plafond de dépenses d'investissement égal à 25% du montant des dépenses d'investissement votées en 2021 pour permettre le paiement des factures d'investissement jusqu'au vote du budget.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette autorisation.

5. Projet de mise en sens unique de la rue de la jeunesse

Ce projet a pour but d'améliorer la fluidité de la circulation, la sécurité des personnes et des véhicules et la préservation de la végétation, et ce en attendant les travaux d'aménagement de la rue de la Jeunesse.

La circulation s'effectuera dans le sens rue de la petite Garenne vers la rue de la Mairie qui elle aussi sera en sens unique. Pour sécuriser la circulation de la rue de la Jeunesse vers la rue de la Mairie, un céder le passage sera mis en place sur la rue venant du chemin de la croix de fer et du chemin de Marines.

Smirtom, Poste, Riverains, ... seront informés avant la publication de l'arrêté et la pose de la signalisation.

6. Questions diverses :

- Une prime aux nouveaux bacheliers : il sera demandé aux nouveaux bacheliers pour bénéficier de cette prime de se manifester en mairie avant la fin septembre avec soit leur relevé de notes soit leur diplôme.
- La taille des arbres de la place des Tilleuls, de la rue de la jeunesse et du clos des Groues devrait être effectuée dans la seconde quinzaine de janvier
- Le chemin du bicross va être remis en fonction dans les semaines à venir.
- A compter du 12 janvier 2022 de nouveaux commerces avec des produits du Vexin vont compléter le camion de Franky : un camion épicerie sera présent tous les mercredis soirs Place des Tilleuls et un camion de restauration une fois par mois sur la Place.

La séance est levée à 21h25

Le Maire,
Philippe MERCIER